



INNOVATION - ACCÈS DÉROGATOIRE

PUBLIÉ LE 20/03/2023 - MIS À JOUR LE 01/07/2024

Accès compassionnel : mise à jour d'e-saturne, l'application de demande d'autorisation pour les professionnels

Actualisation du 28/06/2024

Une nouvelle version d'e-saturne sera disponible le 3 juillet 2024. Pour préparer son déploiement, l'application sera inaccessible le 2 juillet.

Cette mise à jour permettra notamment aux utilisateurs :

- De faire des extractions de données au format excel ;
- Pour les PUI, de rechercher rapidement une AAC ;
- De connaître dès l'objet du mail d'annonce de décision la teneur de cette décision ;
- De choisir de recevoir ou non les informations sur les décisions, les échanges, les demandes arrivées à la PUI,...

Actualisation du 18/04/2023

La nouvelle version de l'application e-Saturne disponible depuis le 18 avril 2023.

Découvrez les améliorations offertes par cette nouvelle version au travers des outils que nous avons élaborés pour les pharmaciens et les prescripteurs hospitaliers :

- [guide d'utilisation et vidéos pour les pharmaciens hospitaliers](#)
- [guide d'utilisation et vidéos pour les prescripteurs hospitaliers](#)

Information du 20/03/2023

Sécurité renforcée, accès élargi et interface graphique renouvelée, l'application fait peau neuve pour simplifier son utilisation et faciliter la démarche de demande d'autorisation d'accès compassionnel (AAC), et sa gestion, par les professionnels de santé. Pour ces derniers, plusieurs sessions de formation, sous forme de webinaire gratuit, sont programmées jusqu'au 31 mars 2023.

D'ici quelques semaines, le nouvel e-saturne sera disponible. Les améliorations apportées sont nombreuses et variées, fonctionnelles et esthétiques. Ces évolutions résultent des remarques et demandes rapportées directement par les

Les principales nouveautés

- **Accès simplifié** grâce à la **connexion e-CPS**. La connexion e-CPS renforce également la sécurité et offre désormais la possibilité aux internes en pharmacie de se connecter ;
- **Recherche facilitée** pour trouver plus rapidement des informations sur les produits présents dans le référentiel des accès dérogatoires, telles que le nom de marque, la DCI, l'indication, etc. ;
- **Notification** pour anticiper les renouvellements d'AAC ou être averti que le produit dispose d'une autorisation d'accès précoce (AAP) ou d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), directement via e-saturne ou par mail ;
- **Identification rapide des actions à mener** par le professionnel grâce aux dossiers visibles depuis la page d'accueil (système de bannettes). Demandes à traiter, à renouveler, en brouillon ou en cours de traitement à l'ANSM, mais aussi les réponses à donner, etc.

Pour permettre aux professionnels de santé hospitaliers de découvrir l'ensemble des nouvelles fonctionnalités et les améliorations de l'application, nous organisons un webinaire participatif dédié à la nouvelle version de l'application.

Cinq dates pour cette session de deux heures sont proposées entre les 21 et le 31 mars 2023 :

- Mardi 21 mars de 14 h à 16 h
- Jeudi 23 mars de 14 h à 16 h
- Mardi 28 mars de 14 h à 16 h
- Jeudi 30 mars de 14 h à 16 h
- Vendredi 31 mars de 14 h à 16 h

Lien unique pour vous connecter au webinaire



- + [Consulter la FAQ e-Saturne](#)
- + [Faire une demande d'accès dérogatoire](#)

● En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 04/03/2019 - MIS À JOUR LE 18/04/2023

Pour un accès rapide à l'innovation thérapeutique, toutes les demandes d'ATU nominatives peuvent être dématérialisées via l'application e-Saturne

INNOVATION
ACCÈS DÉROGATOIRE



PUBLIÉ LE 20/08/2018 - MIS À JOUR LE 07/01/2021

Accès à l'innovation thérapeutique : l'ANSM met en place de nouvelles modalités de traitement des ATU nominatives

VIE DE L'AGENCE
PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

